promove
RIVIERA-LAVAUX

Résilience et innovation : les balanciers de l'économie vaudoise face au franc fort

25 avril 2016

Communiqué de presse du Service de la Promotion Economique et du Commerce de l'Etat de Vaud : Résultats 2015 de la promotion économique vaudoise

Le PIB vaudois est parvenu à maintenir une faible croissance en 2015, malgré les turbulences qui ont secoué l'économie suisse. La capacité de résilience des entreprises et leur orientation vers l'innovation expliquent la résistance de l'économie vaudoise aux effets du franc fort, venus s'additionner à ceux de la crise qui sévit depuis 2008. En 2015, le canton a tiré les fruits de ses investissements sur le long terme en faveur de l'innovation: désormais leader dans l'émergence de nouvelles start-up en Suisse, il figure parmi les pôles de croissance les plus dynamiques de Suisse. 33 entreprises étrangères se sont implantées en 2015 dans le canton de Vaud, notamment en raison de la qualité de la recherche qui y est menée.

Malgré l'abolition du taux plancher par la BNS le 15 janvier 2015 et les incertitudes persistantes liées à plusieurs conditions-cadres sur le plan national (votation du 9 février 2014, LAT, RIE III), l'économie vaudoise continue de « tenir » le choc et présente des indicateurs comparativement rassurants tant au niveau national qu'européen. Si les exportations vaudoises ont baissé de 2.6 % en 2015, le PIB vaudois a connu une légère progression de 0,9% et les

Promove - Promotion économique
Rue de la Gare 2, C.P. 1460
1820 - Montreux (Switzerland)

+41 21 963 48 48
info@promove.ch

données relatives à l'emploi sont restées stables avec un taux de chômage moyen à 5% (4.9% en 2014).

Le nombre de start-up fondées dans le canton est en augmentation constante depuis une dizaine d'années, contribuant non seulement à la diversification du tissu économique, mais surtout à la création d'emplois : les dix plus grandes start-up vaudoises comptaient en effet une moyenne de 60 collaborateurs en 2015.

Le canton commence donc à tirer les fruits de sa politique novatrice en termes de soutien à l'innovation : réputé pour la qualité de la recherche développée sur son sol, en particulier grâce à la présence de l'UNIL, EPFL, CHUV, HEIG-VD et de plusieurs centres de recherches privés, il a su favoriser la création de ponts entre les mondes de la recherche et de l'économie.

En parallèle, le Conseil d'Etat a poursuivi en 2015 sa politique de soutien aux entreprises industrielles avec la mise en place d'une deuxième mesure en l'espace d'un an, visant à favoriser l'accès au foncier industriel pour les collectivités publiques. Basée sur un décret financier de 9 millions, cette proposition a été soumise au Grand Conseil le 15 avril 2016. Annoncé en 2015 et opérationnel depuis février 2016, le fonds de soutien à l'industrie vient quant à lui compléter les soutiens LADE, en permettant l'accès à des cautionnements de crédits bancaires, des prêts avec intérêt et des aides à fonds perdu pour des entreprises industrielles. 29 demandes de soutien pour des aides à fonds perdu ont déjà été déposées, représentant des montants d'investissement de 15.5 mios pour 2.4 mios d'aides publiques. Au niveau des cautionnements, six demandes ont été reçues à ce jour, représentant un montant total d'investissement de 5 mios pour 1.8 mios d'aides publiques.

Au niveau des aides « classiques » accordées au titre de la Loi sur l'appui au développement économique (LADE), le SPECo a accordé en 2015 582 aides directes pour un montant total de 5 mios à 228 PME vaudoises, représentant 3425 emplois. En comparaison avec 2014, cela représente une augmentation de 23% du nombre d'aides et de 21% du soutien financier de l'Etat aux PME. Ces augmentations s'expliquent par les difficultés économiques rencontrées par les entreprises exportatrices suite à la crise du franc fort.

Près de 33 sociétés étrangères se sont installées dans le canton de Vaud l'an dernier (36 en 2013-2014), créant 129 nouveaux emplois au 31 décembre 2015 (92 en 2014). Ces nouvelles sociétés sont majoritairement (73%) actives dans les secteurs définis comme prioritaires par le Conseil d'Etat. Les principaux critères de choix évoqués pour une implantation dans le canton sont : les conditions-cadres associées à l'environnement académique, la main-d'oeuvre qualifiée et internationale, l'accès aux marchés EMEA et la qualité des services offerts.

Pour 2016, le Conseil d'Etat continuera à renforcer l'innovation, à soutenir le secteur industriel et travaillera à renforcer les conditions-cadres sur le plan politique.

Consultez la présentation

Pour plus de renseignements :

- DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10

- SPECo, Raphaël Conz, responsable Unité Entreprise, 021 316 58 20
- DEV, Jean-Frédéric Berthoud, directeur du DEV, 021 644 00 60